



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 12 octobre 2020

Sessione di u 12 di ottobre di u 2020

Lieu : Bastia

Décision N° 2020-04

Objet : Erosion du littoral : définition des grandes orientations et méthodologie pour l'élaboration d'une stratégie territoriale corse de gestion intégrée du trait de côte
Oggetu : Erusioni di u liturali : difinizioni di l'urientazioni maiò è metudulugia par l'elaburazioni di una strategia tarritorialiali Corsa di gistioni intigrata di u tracciatu di costa

L'an deux mille vingt, le douze octobre, la Chambre des Territoires convoquée le 2 octobre 2020 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ANGELINI Jean-Christophe, ARRIGHI Fabien, BERTOLOZZI Paul-Antoine, BIANCUCCI Jean, CARLOTTI Pascal, CECCALDI Attilius, DOMINICI Jean-Baptiste, GIUSEPPI Jean, LUCIANI Saveriu, LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCELLESI Pierre, MARIOTTI Marie-Thérèse, MARTINETTI Achille, MORGANTI Jean-Toussaint, PONZEVERA Juliette, POZZO DI BORGO Louis, SARGENTINI François, SAVELLI Pierre, TALAMONI Jean-Guy, TOMASI Petr'Antone, VANNI Hyacinthe

Etaient absentes et ayant donné pouvoir :

Mme Lauda GUIDICELLI à M. Gilles SIMEONI
Mme Rosa PROSPERI à M. Petr'Antone TOMASI

Etait absente et excusée :

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette

Etaient absents : Mmes et MM.

BORROMEI Vanina, CECCOLI François Xavier, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, MARCANGELI Laurent, MARCHETTI François-Marie, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, POLI Antoine

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017

VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2020-5, relatif à l'érosion du littoral : définition des grandes orientations et méthodologie pour l'élaboration d'une stratégie territoriale corse de gestion intégrée du trait de côte, et ses annexes.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

A l'unanimité des membres présents

PREND ACTE De la démarche élaborée et des potentialités offertes par la prochaine programmation européenne au titre du PO 2021/2027, à savoir :

- La demande de redéfinition des critères d'éligibilité (territoire intercommunal plutôt que régional ou communal),
- La demande de changement des typologies d'actions au bénéfice d'opérations concrètes d'investissement et non plus uniquement de financement d'études.

DECIDE Que la désignation du représentant de la Chambre des Territoires au sein du Comité de pilotage et du groupe de travail mis en place dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie territoriale corse de gestion intégrée du trait de côte se fera lors de la tenue de la première réunion de la commission Erosion du Littoral.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni